

Institut superieur du Droit

Par **Wili2025**, le **04/07/2020** à **19:45**

Bonjour à vous . J'aimerais postulé à l'institut supérieur du droit à Paris .
Mais je n'ai aucun avis sur cette école .
Je suis même à la recherche des étudiants ayant fait leur cursus là-bas . Mais rien .
Je ne sais pas si elle est accréditée.
Les informations sur le site internet sont trop brèves aidez moi à m'informer d'avantage .

Par **Lorella**, le **06/07/2020** à **14:06**

Bonjour

C est une école privée indépendante de l'Education Nationale.

<https://institutsuperieurdudroit.fr/>

[quote]

Art 6 – Certificat – organisme indépendant de l'Education Nationale

L'Institut Supérieur du Droit, qui n'est pas une Université mais un organisme de formation, ne délivre pas de diplôme d'état mais un diplôme d'école hors du système universitaire et indépendant de l'Education Nationale et donc du rectorat. A la fin du cursus et en cas de réussite à la session d'examen, un diplôme d'école et une attestation de réussite précisant l'intitulé du programme et des matières suivies, sont remis à chacun des apprenants. L'inscription au sein de l'Institut Supérieur du Droit ne confère par le statut d'étudiant.

[/quote]

<https://institutsuperieurdudroit.fr/cgv>

Avez-vous d autres pistes pour une formation en droit ? Quel est votre niveau d étude actuel ?

Par **Wili2025**, le **06/07/2020** à **14:17**

Je suis étudiant étranger (Cameroun) actuellement en cours d'obtention d'une licence en

sciences juridiques.

J'aimerais postulé pour une école privé de droit pour effectuer un M1 en Droit des affaires vu que les admissions au sein des universités d'Etat sont désormais closes .

Je suis donc à la recherche d'un institut privé reconnu qui me permettra par la suite d'intégrer une Grande université.

Par **Lorella**, le **08/07/2020 à 09:43**

Vous pouvez essayer le CNAM établissement sous la tutelle de l'Education Nationale

[Candidature Master Droit de l'entreprise](#)

20 avril 2020 26 septembre 2020

<http://droit.cnam.fr/formation-en-droit-des-affaires-en-droit-fiscal-droit-des-nouvelles-technologies-et-en-droit-social-13662.kjsp>

Je conseille souvent les MOOC en droit du CNAM : les enseignants sont excellents.

Par **lakdar**, le **13/02/2021 à 13:36**

Je suis inscrit à l'Institut supérieur du droit en master 2 droit des affaires et je vous confirme que cet établissement est composé d'un corps professoral très compétent et professionnel, encourageant tous les étudiants envers l'insertion professionnelle avec des ateliers plaidoires et entretien motivation.

Par **Vouvou**, le **09/03/2021 à 10:51**

Bonjour,

Étudiante à l'Institut Supérieur Du Droit, je ne peux que vous conseiller cette école.

D'ailleurs, depuis la rentrée l'école dépend officiellement de l'éducation nationale, pas d'inquiétude!

Les cours sont vraiment professionnalisant et il y a un vrai suivi, notamment pour la recherche de stage, alternance et futur job. Les résultats sont visibles!

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/03/2021 à 13:00**

[quote]

Je suis inscrit à l'Institut supérieur du droit en master 2 droit des affaires et je vous confirme

que cet établissement est composé d' un corps professoral très compétent et professionnel

[/quote]

Ce n'est pas la question ! Les cours pourraient être donnés par Dupont-Moretti, Badinter ou l'hologramme de Portalis, cela ne changerait rien au fait que le diplômes délivrés ne sont pas des Licences ou des Masters mais des Bachelors ou des Mastères, ce qui a son importance !

[quote]

D'ailleurs, depuis la rentrée l'école dépend officiellement de l'éducation nationale, pas d'inquiétude!

[/quote]

Certes ! Mais si on lit bien la présentation on constate que l'établissement ne délivre pas de Licences ou des Masters.

Par **Vouvou**, le **09/03/2021 à 17:26**

Effectivement l'école ne délivre que des Bachelors ou Mastères

Par **Dophi**, le **10/06/2021 à 15:45**

Bonjour , l ' institut supérieur du droit délivre t-il de vrai diplôme ?

Par **Dophi**, le **10/06/2021 à 15:46**

Bonjour est ce qu'on peut faire une première année de bachelor puis à inscrire en licence 2 ?

Par **MPG**, le **16/06/2021 à 03:08**

Bonsoir j'aimerais avoir l'avis des étudiants étrangers qui sont arrivés en France par la procédure campus, histoire de savoir si l'inscription à l'ISD passe au visa, étant donné que rien ne dit ici qu'il est certifié RNCP....

Merci

Par **Derbas**, le **11/10/2021 à 22:22**

Bonjour.

Je besoin votre répond

Je souhaite m'inscrire en Master 2 Droit des Affaires, mais je souhaite savoir si le diplôme est reconnu sur le marché du travail ?

est ce que le diplome dans Répertoire National des Certifications Professionnelles ou no ?

Merci pour répond

Par **etudiant 2023**, le **08/02/2023** à **14:46**

L'institut supérieur du droit est une formation non prise en charge par l'OPCO, donc au frais de l'étudiant ou si l'employeur le souhaite, au frais de l'entreprise, car c'est un diplôme non reconnu auprès de Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la branche des Cabinets d'Avocats et de l'état en elle même. Il est clair que l'ensemble des avis positifs sont achetés sur internet (majoritairement des prénoms français alors que la majorité des élèves dans cette école sont d'origine africaine), ils ne sont absolument pas sélectif dans le recrutement tout le monde peut y accéder, cours très léger. C'est une perte de temps, d'énergie et d'argent d'aller se former là-bas, surtout si vous aspirez à devenir avocat ou avoir des connaissances solides en droit.

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/02/2023** à **07:47**

Bonjour

Un grand merci à Etudiant 2023 pour son message.

Je viens à nouveau de regarder leur site et rien n'a changé. J'ai même remarqué quelque chose, que je n'avais pas vu au départ ! Les admissions en première année ne se font pas via parcourseup. Bizarre pour une école qui est censée relever de l'éducation nationale (voir le message de Vouvou du 09/03/2021).

[quote]

Il est clair que l'ensemble des avis positifs sont achetés sur internet

[/quote]

Pratique malheureusement très courante.

Peut-être est-ce le cas des messages des deux zigotos Lankdar et Vouvou.

[quote]

C'est une perte de temps, d'énergie et d'argent d'aller se former là-bas, surtout si vous aspirez à devenir avocat ou avoir des connaissances solides en droit.

[/quote]

Et oui ! Pour devenir avocat il faut tout simplement commencer par aller en fac de droit.

Par **Visiteur**, le **18/10/2023** à **20:36**

Bonjour,
cette école est une arnaque, diplômes non reconnu, je me suis inscrit puis désisté par la suite
, ils me réclament des frais de désistement a 1200 euros et ont mandaté un notaire .
des voleurs